



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E188133

VALABLE JUSQU'AU 09/06/2025

ÉDITÉ LE 25/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/01/2021

Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC SAINT ETIENNE 89235591800012

Siret : 892 355 918 00012

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 8503654

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 20897741704

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 20897741704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024

Raison sociale : AIR & BOIS

7 IMPASSE LOUIS CHARLES BREGUET  
42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON

Téléphone : 06 24 05 93 41

Portable :

Site Internet : www.airetbois.com

E-mail : airetbois@gmail.com

Responsabilité légale :

MATICHARD BRUNO CO-GÉRANT / ANDRE CHRISTOPHE CO-GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	28/03/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	21/09/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	28/03/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudière bois	21/09/2023
o Poêle ou insert bois	10/06/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	10/06/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE  
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A  
497 AVENUE VICTOR HUGO  
B.P. 102  
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.